

AVERTISSEMENT.

C'est dans l'espoir d'être utile à la jeunesse que nous avons entrepris de publier ce modeste abrégé de "Lois et de Formes Commerciales." Depuis longtemps déjà le besoin d'un semblable traité se fait sentir et nos maisons d'éducation n'ont cessé de deplorer l'absence de ce nouveau livre qui, nous l'espérons, rendra de grands services à notre enseignement commercial. C'est, croyons-nous, le premier ouvrage classique de ce genre.

Nous n'avons pas la prétention d'offrir au public un abrégé parfait de *Droit Commercial*, nous reconnaissons même qu'il est très incomplet; cependant, nous n'hésitons pas à affirmer que ce présent ouvrage répond aux besoins du moment et qu'il n'est pas indigne de l'attention des hommes d'affaires eux-mêmes.

Pour atteindre notre but, nous nous sommes efforcés d'être classique. La forme catéchistique est celle qui facilite le plus la mémoire, nous l'avons choisie de préférence, reléguant, toutefois, notre questionnaire à l'arrière plan, afin de mieux condenser le texte de l'ouvrage et de ne pas interrompre à tout moment, la suite nécessaire et naturelle de la matière. Nous eussions produit un questionnaire plus complet si le cadre restreint que nous nous étions imposé eut pu nous le permettre. Au reste, le professeur suppléera facilement à cette lacune.

Déclarons, en un mot, n'avoir pas visé à l'originalité en cet ouvrage; avouons même avoir, en maints endroits, copié servilement le Code; nous avons préféré l'exactitude à l'harmonie de la phrase et nous comptons avoir évité, par ce moyen, l'écueil dangereux des *hérésies légales*. Puisse-nous ne pas nous tromper.

L'AUTEUR.